

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

69 N° 5 1947

Les « Preces privatae » de L. Andrewes

Roger MOLS (s.j.)

p. 524 - 529

<https://www.nrt.be/en/articles/les-preces-privatae-de-l-andrewes-2858>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

LES « PRECES PRIVATAE » DE L. ANDREWES (1)

Lancelot Andrewes (1555-1626) est l'un des trois principaux théologiens anglicans, qui, au lendemain du schisme, dotèrent l'Eglise anglicane de sa base doctrinale. Ses fonctions épiscopales à Chichester, Ely et Winchester et son poste de confesseur de Jacques I^{er}, ne l'empêchèrent pas d'exercer une plus grande influence encore comme prédicateur, comme humaniste et comme mystique. Son nom figure en tête de la liste des auteurs de la première traduction anglicane officielle de la Bible, établie à la suite de la Conférence de Hampton Court en 1604 (2), traduction qui fut unanimement appréciée.

(1) Lancelot Andrewes, *Preces Privatae*, adaptation française par Maurice Villain et Stanislas Cwiertniak. Coll. Ad Unitatem, 3. Paris, Grenoble, Arthaud, 1946, 13X 17 cm., 272 p. Prix : 210 frs français.

L'ouvrage porte le « Nihil Obstat » et l'« Imprimatur » de Lyon.

(2) *Biblia ex hebraeo et graeco sermone in anglicum conversa sermonem iussu et auspiciis Jacobi I Magnae Britanniae Regis*, Londres, 1612.

Il fut l'adversaire principal de Bellarmin dans la controverse qui opposa ce dernier à Jacques I^{er}. Il prit la plume deux fois pour lui répondre ⁽³⁾.

Mais, pour déverser devant Dieu le trop plein de son cœur, Andrewes, humaniste jusque dans les moelles, ne se servait pas de la langue « vulgaire » ; il priait en latin, en grec et même en hébreu. Il réservait toutes ses matinées à la prière et à l'étude. La connaissance des langues, notamment des langues anciennes, n'avait plus de secret pour lui ; elles lui étaient devenues tellement familières qu'on a pu dire d'Andrewes qu'il aurait pu servir d'interprète général à la Tour de Babel. Rien d'étonnant, dès lors, à le voir prier dans la langue même des auteurs où il ne cessait de puiser la nourriture de son âme : avant tout la Bible et les Pères des premiers siècles, sans exclure toutefois les spirituels médiévaux.

Ces prières, Andrewes les mit par écrit. Il en tenait un cahier à son usage personnel. Pourquoi ? Il ne l'a jamais laissé deviner. Reconnaissance ? besoin d'épanchement, de précision, de concentration ? Toutes les hypothèses sont permises. Une seule chose est certaine : il ne les destinait pas à la publication. Le manuscrit dans lequel cet évêque humaniste mettait son âme à nu devant Dieu n'était pour lui que le confident muet dont la discrétion était assurée. On ne le retrouva qu'après sa mort : des pages en étaient tachées de ses larmes.

Le texte original des « *Preces privatae* » ne fut édité au complet qu'en 1675 : elles comprenaient les prières en latin, en grec et en hébreu. Actuellement l'édition la plus usitée est celle de la *Library of Anglo Catholic Theology* qui édita les œuvres complètes d'Andrewes en même temps que les autres classiques de l'anglicanisme ⁽⁴⁾. La première traduction anglaise fut établie sur le manuscrit original inédit et publiée en 1648 par Richard Drake. D'autres traductions suivirent. Dans son tract 78, Newman (dont la spiritualité doit beaucoup à Andrewes) donna une version anglaise de la partie grecque. Des fragments latins furent traduits peu après. Ces deux groupes de textes traduits furent repris en 1920 et publiés par H. B. Swete.

Puisqu'il vient d'en paraître une « adaptation » en français, il vaut la peine croyons-nous de faire connaître au public de langue française cette belle œuvre, presque inconnue jusqu'ici sur le continent ⁽⁵⁾.

Et d'abord quelques mots au sujet de l'adaptation. Le texte de base choisi est celui de la dernière traduction anglaise, sans référence à l'original. Disons tout de suite que, sauf exception, l'acribie de la traduction n'en a pas souffert ⁽⁶⁾.

(3) *Tortura Torti, sive ad Mathaei Torti librum responsio*, Londres, 1609 (Bellarmin avait publié son premier livre de controverse sous le pseudonyme de son secrétaire Tortus). — *Responsio ad apologiam Cardinalis Bellarmini quam nuper edidit contra praefationem monitoriam Jacobi Regis Angliae*, Londres, 1610.

(4) Les *Preces Privatae* y occupent un volume entier, paru à Oxford, Parker, 1853. C'est de ce texte que nous nous sommes servi dans notre vérification de la traduction.

(5) Parmi les principaux ouvrages de consultation publiés sur le continent nous n'avons trouvé une brève mention des *Preces privatae* que dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, II, 1758-1759 ; *Enciclopedia Italiana*, III, 216 ; *De Katholieke Encyclopaedie*, II, 328-329.

(6) Voici prises au hasard, quelques-unes de ces traductions fautives :

p. 216 : « le tiers » pour « tricesimam partem » (*Deut.*, XXVI, 12).

p. 147 : « laquelle ne sera pas détruite » pour « ne deleas » ; et de même les deux autres souhaits des n^{os} 3 et 5 rendus par une affirmative.

p. 123 : « vierge » pour « ancilla » (maiden) (*Ps.* CXXIII, 2).

p. 5 : « nous soupirons après ton aimante bonté » pour « suscipiamus misericordiam » (*Ps.* XLVIII, 9).

Evidemment on ne peut pas faire un reproche aux adapteurs de n'avoir pas su garder dans leur traduction les figures de style, les allitérations, les chiasmes qui sont l'ornement propre du texte original. Malgré tous leurs efforts, il est des jaillissements d'idées produits par des choes de mots qu'une traduction est incapable de rendre ; ainsi, p. 38 « pour boire et se baigner » ne remplacera jamais « ad potionem et lotionem ». De même nous ne leur reprocherons pas de ne pas avoir su détecter les hébraïsmes du texte biblique ; par exemple s'ils avaient songé à l'hébraïsme classique de la totalité s'exprimant par l'affrontement de deux termes opposés, ils auraient évité de traduire « sessionem et resurrectionem » par l'inélégant et inexpressif « stations assis et stations debout » (p. 36).

Suffisamment consciencieux dans leur travail de traduction, les « adapteurs » se sont parfois octroyé des libertés plus grandes concernant la présentation typographique. Reconnaissons qu'il y avait de quoi. Le texte d'Andrewes est par endroits fort confus, chargé et désordonné ; parfois aussi d'une concision frisant celle d'une table des matières ou d'une anthologie pour télégraphistes. De plus, le manuscrit tout entier ne comprenait que deux titres. Il ne prétendait d'ailleurs pas à la publication. Certaines de ces broussailles ont été émondées, des avenues tracées et des poteaux indicateurs placés aux bons endroits, quelques rares mots ajoutés pour compléter une phrase. L'ensemble n'a fait qu'y gagner : certaines pages, tout au plus bonnes à figurer dans un memento, y prennent un aspect de prière organique.

Somme toute, les reproches que l'on pourrait faire ne sont que vétilles au regard du mérite d'avoir mis à la portée du public de langue française ce joyau de la spiritualité chrétienne non catholique.

Car ce petit livre est très riche, à la fois par son contenu et par son enseignement. Il se recommande à plus d'un titre aux chrétiens désireux d'approfondir la vie de leur âme. D'abord à cause de la richesse interne et de la pureté des sentiments qui y sont exprimés et qui proviennent en droite ligne de la veine la plus authentiquement traditionnelle. Ensuite parce qu'il est un témoignage saisissant de l'élévation d'âme que peuvent atteindre des chrétiens qui ne sont pas « de notre bord » ; et qu'il nous aide ainsi à nous en faire une idée plus juste, en voyant la qualité des prières que l'un d'entre eux, et non des moindres, fut capable de rédiger, rien qu'en laissant parler son cœur.

Les « *Preces privatae* » n'ont rien d'une œuvre de composition ; leur valeur propre ne réside, ni dans l'art des nouvelles formules, ni dans celui des lieux neufs. Elle réside principalement dans l'art consommé avec lequel leur auteur a su emboîter en un tout, sans même les équilibrer, des matériaux provenant de tous les coins de la tradition scripturaire et patristique.

Avant tout, les « *Preces Privatae* » respirent la Bible ; aussi bien l'Ancien que le Nouveau Testament. L'ouvrage tout entier n'est même à première vue qu'un grand reliquaire où les textes bibliques sont insérés à la suite l'un de l'autre, telle une rivière de diamants. A peine parfois s'il reste encore place pour le montage ou pour d'autres pierres précieuses. On sent une âme dont le rythme respiratoire est commandé par la parole de Dieu, et dont les sentiments pour s'exprimer trouvent tout naturellement l'expression biblique adéquate, tellement cette dernière lui était devenue familière.

Certaines prières, surtout dans la partie latine, ne sont même qu'une accumulation de textes déjetés, groupés autour d'une idée maîtresse, suivant une sorte de plan qui n'est pas sans présenter quelque analogie avec les topiques.

Toutefois, la Bible, maîtresse incontestée dans l'œuvre d'Andrewes, ne revendique aucun monopole. A côté d'elle toute la spiritualité de quinze siè-

eles de christianisme se retrouve. Dans son édition, Swete relève des réminiscences de tous les principaux auteurs spirituels et de nombreuses sources liturgiques, depuis Irénée et la Liturgie de saint Basile jusqu'à Gerson et aux Heures Occidentales en passant par Thomas Bradwardine, le spirituel anglais du XIII^e siècle, dont Andrewes a repris une prière tout entière, et par saint Fulgence, auquel il a emprunté son « avertissement avant la prédication ».

Nous y avons vu aussi avec plaisir parmi les prières du matin un « *Gloria in Excelsis* » à peine modifié et parmi les prières du soir le « *ὡς ἱλαρόν* », une des plus belles perles des eucologes orientaux.

Dans ce vaste creuset les apports primitifs restent donc facilement discernables, comme les eaux du Rhône et de l'Arve bien loin après leur confluent. Et pourtant — du moins dans leurs parties achevées — les « *Preces privatae* » présentent un caractère de personnalité qui ne trompe pas. On sent qu'à travers leur accumulation et leur fidélité littéraire, ces enchaînements de textes bibliques n'ont rien d'une sèche énumération encyclopédique, d'une compilation genre « concordance ». Ces textes n'ont pas passé par des fiches mais par un cœur. Et c'est cet accent de chaude sincérité qu'ils y ont acquis, qui les rend si personnels.

C'est aussi la manière dont l'auteur a su grouper ces textes autour des grands thèmes de la prière humaine, répondant aux attitudes essentielles de la créature : « confession », « prière pour la grâce », « profession », « intercession », « louange ». Autour de ces thèmes fondamentaux, Andrewes donne pour chaque jour de la semaine, une série originale de prières.

Pour donner une idée de cet art consommé, il faudrait tout reproduire. Nous nous bornerons à deux extraits :

Début de la confession du soir

Seigneur,
nous ajoutons jour à jour
et péché à péché.
Le juste, sept fois le jour, tombe.
et moi, grand pécheur,
septante fois sept fois ;
étonnante chose, horrible chose, Seigneur.
Mais je me détourne avec gémissements
de mes voies maléfiques,
et je rentre en mon cœur,
et avec tout mon cœur je me tourne vers Toi,
ô Dieu des pénitents et Sauveur des pécheurs ;
et soir après soir, je rentrerai
dans la plus intérieure moelle de mon âme,
et mon âme, du fond des abîmes,
crie vers Toi.
Seigneur, j'ai péché contre Toi,
contre Toi, lourdement ;
hélas, hélas, malheur à moi à cause de ma misère
Je me repens, oh oui, je me repens,
supplée à mon impénitence.
Apaaise-Toi, épargne, épargne-moi Seigneur ;
apaise-Toi, fais-moi miséricorde ;
Je dis Seigneur, aie pitié de moi,
guéris mon âme, car j'ai péché contre Toi.

Quatrième paraphrase du Pater (7)

1. Béni soit le nom du Seigneur, maintenant et dans les siècles ;
Du Levant au Couchant que son nom soit béni.
2. Sois notre espoir et notre partage en la terre des vivants ;
3. Apprends nous à faire ce qui te plaît, car Tu es notre Dieu ;
Que Ton Esprit aimant nous conduise en la terre de justice ;
4. Les yeux de tous s'attachent sur Toi, Seigneur
afin que tu leur donnes la nourriture en temps voulu ;
Ouvre Ta main et emplis d'abondance tout ce qui vit ;
5. Aie pitié de nous, ô Dieu, selon Ta grande bonté ;
Selon la multitude de Tes miséricordes, efface nos péchés ;
6. Que l'ennemi ne l'emporte jamais parmi nous ;
Que le fils de malice ne s'avise point de nous causer du tort ;
7. Qu'aucun mal ne nous arrive
Et qu'aucun fléau ne s'approche de notre demeure.

Qu'il s'agisse des prières grecques plus achevées, ou des prières latines plus souvent demeurées à l'état d'esquisses, les thèmes de prédilection de l'auteur, les grands thèmes de la prière biblique y reviennent inlassablement :

L'humilité d'abord, le sentiment de la petitesse de l'homme devant la grandeur de Dieu, l'attitude de l'« *ébion* » devant son maître.

La componction ensuite, ce sentiment du péché avec son besoin de purification et son appel à la miséricorde.

Puis la confiance envers et contre tous ; l'espoir inconfusable en la force et en la protection du Roc inébranlable.

Et puis enfin l'appel au secours dans le besoin, surtout l'appel à la grâce pour nous-mêmes et les prières aux innombrables intentions de la Sainte Eglise de Dieu, car

« Qui prie pour autrui, travaille pour lui-même

Si tu pries pour toi seul, tu seras seul à prier pour toi,

Si tu pries pour tous, tous prieront pour toi » (p. 243).

Assurément toutes ces prières ne sont pas à un égal degré, des réussites. Plus d'une image employée par l'auteur se trouve être de nos jours un cliché usé jusqu'au fil ; de même certaines expressions sont démonétisées à force d'être classiques. L'écueil était d'autant plus difficile à éviter que l'auteur se contentait d'aligner une suite de réminiscences bibliques littérales.

Enfin il arrivera aussi au chrétien du XX^e siècle de se sentir dépaycé et comme transporté dans une atmosphère d'un autre âge, par exemple en voyant dans telle « Méditation du soir » les références à Cicéron et à Sénèque alterner avec saint Augustin et saint Grégoire de Nysse.

Et cependant, même les sentiers les plus battus ne manquent jamais chez Andrewes d'offrir au lecteur des détours imprévus, où il pourra boire à la source cet accent de sincérité personnelle, cette touche originale, cette note profonde de délicates personnalité, qui font le charme de l'auteur.

Ainsi, après n'avoir rien trouvé de mieux, pour demander le don des larmes que de dire : « fais jaillir de ma tête une source liquide » et après avoir invoqué les larmes exemplaires et stéréotypées de David, Jérémie,

(7) Andrewes donne pour chaque jour de la semaine, une paraphrase de l'Oraison Dominicale entièrement composée de textes scripturaires. Dans cette quatrième paraphrase toutes les demandes sont empruntées aux Psaumes. Nous avons modifié quelque peu le texte français de l'« adaptation », après référence au texte latin. — La cinquième paraphrase est entièrement composée d'extraits des Proverbes ; les autres sont plus variées quant à leur origine.

saint Pierre et sainte Marie Madeleine, c'est Andrewes qui reparaît bien dans ces deux dernières lignes :

« accorde-moi au moins une ou deux petites larmes
que Tu puisses mettre en Ta gourde
et inscrire en Ton livre » (p. 235).

Ainsi encore, à l'énumération classique des catégories de chrétiens, allant des patriarches, prophètes, apôtres, jusqu'aux vierges, il ajoute gentiment : « les enfants, charme du monde » (p. 89).

Cette touche plus personnelle, c'est surtout dans les formules « d'intercession » que nous la rencontrons. Andrewes y est passé maître dans l'art de joindre aux « intentions » habituelles, proposées par la liturgie, d'autres qui touchent plus directement à la vie ou qui révèlent un sens très averti des réalités sociales

« ...aux fermiers et aux gens de la terre
de bonnes saisons ;
à la flotte et aux pêcheurs le beau temps ;
aux commerçants de ne pas se manger les uns les autres
par la concurrence,
aux ouvriers de poursuivre leur besogne
selon la loi... » (p. 33).

« ...La paroisse où je fus baptisé, All Hallows, Barkins, mes deux écoles, mon université, mon collège, la paroisse à moi confiée, saint Gilles... » (p. 100).

« ...Ceux qui ont un droit sur moi — en vertu de la parenté — des bienfaits — d'un service dans les choses temporelles — d'un emploi passé ou présent — de la bonté naturelle — de l'amour chrétien — du voisinage — d'une promesse de ma part — de leur propre désir — de leur manque de loisir — de ma sympathie pour leur extrême misère — de quelque bonne œuvre — de quelque scandale de ma part — ou parce qu'ils n'ont personne qui prie pour eux » (p. 101).

C'est donc ainsi que priait Lancelot Andrewes, un des coryphées de l'Anglicanisme à son début. Et lorsque, ayant croisé le fer avec Bellarmin, il reprenait son colloque avec Dieu, il disait :

« Prions pour l'Eglise catholique ⁽⁸⁾ ;
pour toutes les Eglises du monde entier ;
pour leur vérité, leur unité, leur stabilité ;
afin qu'en elles toute la charité fleurisse
et que la vérité soit un principe vivant » (p. 125).

C'est ainsi que priait Lancelot Andrewes. Et malgré les torts dont il peut s'être rendu coupable dans son action antiromaine — et dont Dieu seul connaît d'ailleurs la juste mesure — il est certain — et c'est le moins qu'on puisse dire — que, si Bellarmin avait connu ces « *Preces Privatae* », il n'aurait pas hésité un instant à nourrir sa méditation quotidienne de textes glanés chez son irréductible adversaire.

S'il est vrai que la prière est le miroir d'une âme, un catholique ne peut que s'incliner bien bas devant une âme de cette qualité.

Roger MOLS, S. I.

(8) Andrewes est partisan de la théorie des *trois branches*. Quand il parle de l'Eglise Catholique il entend l'ensemble formé par les trois Eglises d'Angleterre, de Rome et d'Orient. Un catholique romain remédiera sans peine à cette insuffisance.